



7

TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE: de nouvelles opportunités de création de valeurs?

L'agriculture est au cœur des enjeux sociétaux des 20 prochaines années. À la fois co-responsable et victime du dérèglement climatique, elle est aussi considérée comme une solution pour l'avenir à condition d'opérer des transitions fortes. Celles-ci concernent autant les modes de production que les outils de pilotage de l'entreprise agricole.

Agriculture biologique, Haute Valeur Environnementale, agriculture de conservation des sols, agriculture régénérative, agriculture bas carbone, agroforesterie, permaculture, agriculture de précision, SIQO et autres démarches de qualité filières..., l'agriculture est assurément en pleine mutation ces dernières années même si ces démarches disposent encore d'un fort potentiel de déploiement pour provoquer un changement d'ampleur.

Les critiques de plus en plus fortes à l'encontre du modèle d'agriculture conventionnelle sont en grande partie à l'origine de ces changements structurels. Développée après la Seconde guerre mondiale, elle a pu bénéficier des apports technologiques avec l'utilisation massive d'engrais minéraux, des produits phytosanitaires de synthèse, des antibiotiques, de la sélection variétale et des outils mécaniques qui ont permis des gains fulgurants de rendements et de productivité du travail avec le soutien des politiques publiques. La multiplication des crises de surproduction, sanitaires et environnementales (érosion des sols, pollution de l'eau, effondrement de la biodiversité, émissions de gaz à effet de serre) a changé la donne. L'influence grandissante des Organisations Non Gouvernementales (ONG)

et des associations environnementales a contribué à mettre plus en lumière les externalités négatives de l'agriculture. L'Accord de Paris signé en 2015 a replacé ces sujets comme autant de priorités politiques mondiales.

1 GESTION ET POLITIQUES PUBLIQUES POUR PILOTER ET ENCOURAGER LE CHANGEMENT

La prise de conscience est désormais générale. La profession agricole doit s'engager avec conviction dans cette nouvelle révolution verte et ne pas craindre de jouer la transparence. Un premier pas est de donner les moyens aux agriculteurs de mieux connaître leur situation de départ sous forme, par exemple, de diagnostics de leurs pratiques agricoles, de la santé de leurs sols, de leur bilan carbone sans oublier leurs performances financières par une comptabilité analytique plus poussée.

C'est ainsi que de nombreux outils d'audit et de pilotage de l'entreprise reposant sur des indicateurs de durabilité construits scientifiquement se déploient progressivement tels que, par exemple, le modèle IDEA¹, avec l'appui du Ministère de l'Agriculture, ou plus récemment l'Indice de Régénération créé par l'Association Pour une Agriculture du Vivant.² Ces deux modèles, élaborés conjointement par des professionnels et des scientifiques, ont vocation à donner une évaluation sous forme de notation simple de la durabilité du système de production de l'exploitation. Au-delà du diagnostic, un deuxième objectif est de permettre à l'agriculteur de prioriser des actions concrètes à mettre en œuvre et mesurer ses résultats. En tant que chef

d'entreprise, adapter son modèle économique et se remettre en cause en permanence pour répondre aux attentes évolutives de ses clients est sa mission principale.

Les politiques publiques européennes et nationales jouent aussi un rôle important dans le processus de changement. Les exigences environnementales se renforcent continuellement et l'octroi des aides publiques est conditionné soit à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables (politiques de moyens) soit à l'atteinte de résultats définis. La mise en œuvre des futurs éco-régimes dans la future PAC 2023-2027, le renforcement des exigences environnementales dans les OCM Viticulture et Fruits et Légumes ou la valorisation des labels Bio et HVE dans les politiques d'approvisionnement des lieux de restauration collective (cantines scolaires, hôpitaux...) marquent bien cette volonté de réorientation.

2 LA COMPTABILITÉ ET LA FINANCE, VECTEURS D'ACCÉLÉRATION DU CHANGEMENT

Autres outils en émergence, les modèles de comptabilité socio-environnementale. Il est admis que les modèles comptables actuels (bilan et compte de résultat), en se concentrant uniquement sur les performances financières, ne donnent qu'une vision partielle de la performance globale de l'entreprise. Les performances environnementales, par exemple, sont totalement invisibles. En parallèle du développement des démarches de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), la publication de données extra financières devient de plus en plus standardisée. Les outils comptables, normés au niveau international ou national, ont vocation à jouer leur rôle d'intermédiaire entre les différentes parties prenantes de l'entreprise (clients, fournisseurs, banques, pouvoirs publics...). Depuis les années 1970, de nombreux travaux de recherche, dans une logique transversale rapprochant divers spécialistes comme des économistes, des comptables, des agronomes et des chefs d'entreprises portent sur la construction et l'expérimentation de nouveaux modèles comptables intégrant toutes les dimensions de la durabilité. Parmi les plus en vogue, nous pouvons notamment citer le modèle CARE³ mais il en existe plusieurs dizaines d'autres à l'étude en France et à l'international qui font l'objet de controverses. C'est pourquoi, l'Union européenne, à travers particulièrement sa stratégie Green Deal ou Pacte Vert, est en train de rédiger tout un paquet législatif sur le reporting extra financier et la finance durable, qui entre progressivement en vigueur, pour produire des indicateurs communs robustes.⁴

Le monde de la finance est aussi un accélérateur de ces mutations. Les nouvelles réglementations touchant la finance durable vont obliger les banques à publier chaque année des indicateurs sur les impacts environnementaux des prêts accordés et des produits de placement mis sur le marché. Concrètement, les banques

devront exiger de leurs clients des preuves que les projets pour lesquels les entreprises demandent un financement ont un impact positif sur l'environnement (atténuation du changement climatique, protection de la biodiversité par exemple...). Tous les secteurs d'activités sont concernés. Les critères relatifs à l'Agriculture sont attendus. Le Green Deal européen a pour ambition de réorienter les capitaux publics et privés pour financer les investissements nécessaires à l'atteinte de la neutralité climatique en 2050. D'autres outils de financement ont aussi vocation à prendre encore plus d'ampleur tels que les Paiements pour Services Environnementaux (PSE), comme le stockage du carbone, qui peuvent devenir de nouvelles sources de revenus ou encore la fiscalité écologique, qu'elle soit coercitive (principe pollueur-payeur) ou incitative (avantages fiscaux ciblés). Bien qu'encore imparfaits, ces différents outils ne doivent pas empêcher de passer à l'action dès maintenant. Ils constituent autant de supports d'une communication positive. Il vaut mieux anticiper que subir.

Faire évoluer un modèle est très complexe. C'est un processus qui repose sur plusieurs facteurs (humain, technique, environnement...) et qui se fait à plusieurs échelles en même temps (agriculteur, exploitation agricole, filières, territoires...). Les freins et les motivations au changement sont divers et cela prend du temps. Mais l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des effets du dérèglement climatique montre l'importance d'agir vite et fort, plus particulièrement pour les secteurs agricoles, viticoles et forestiers. Bien maîtrisées, ces nouvelles contraintes peuvent devenir aussi des opportunités de développement de nouvelles sources de création de valeur pour les entreprises. Le think tank agridéés⁵, qui promeut le progrès en agriculture, conduit actuellement des travaux prospectifs sur tous ces sujets innovants pour qu'ils puissent bénéficier pleinement aux entreprises agricoles et alimentaires.

Francky DUCHATEAU
Responsable Entreprises durables
et Territoires, Agridéés

(1) Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles : <http://methode-idea.org/>

(2) Le modèle pour les Grandes cultures a été lancé en mai 2021 en attendant leur version pour l'élevage et la viticulture en cours de développement.

(3) CARE, Comptabilité adaptée au Renouvellement de l'Environnement. Modèle comptable multicapitaux développé et expérimenté par la Chaire de Comptabilité écologique qui associe les Universités Paris-Dauphine, AgroParisTech et Reims Champagne-Ardenne avec des entreprises privées.

(4) Directive du 22 octobre 2014 dite NFRD (Non Financial Reporting Directive) en cours de révision et désormais appelée CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive); Règlement Taxonomie en cours d'élaboration.

(5) Laboratoire d'idées pour le secteur de l'agroalimentaire.